

Mairie de la plaine sur mer
Conseil Municipal des Enfants



SEANCE PLENIERE
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 24 juin 2016

Présidents de séance :

M. le Maire, Michel BAHUAUD,
Mme Danièle VINCENT Adjointe aux affaires scolaires

Conseillers enfants présents : Lya Gaye-BENARD, Eléane GOULARD, Ewan BACHA, Jules OGER, Titouan LERAY, Cloé JOLY, Mathys DURAND, Matis DROUET, Antoine POISSONNEAU, Colin MOINEREAU.

Conseillère Enfant absente excusée : Océane MARREC.

Conseillers adultes présents : Mme Maryse MOINEREAU, Mr Daniel BENARD, Mr Jean-Pierre GUIHEUX.

Conseillère adulte absente excusée : Mme Nathalie BOISSERPE.

Monsieur Le Maire s'excuse de son petit retard, car il a l'habitude d'être à l'heure.

Chaque conseiller enfant présente une action déroulée au cours de l'année à l'aide du diaporama qui reprend chronologiquement l'avancée des projets.

Monsieur le Maire est très touché par la présentation car les enfants ont retenu les consignes données lors de la précédente séance plénière, à savoir être les porte-paroles de leurs camarades, prendre en compte le coût de la table de ping-pong...

Monsieur le Maire souligne l'importance du travail collectif pour mener à bien les projets. Il remercie les enfants pour l'ensemble du travail intense fourni depuis le mois de septembre 2015. Les projets ont été concrétisés en 9 mois.

Le travail intergénérationnel est remarquable, la rencontre avec des résidents de la maison de retraite a été constructive et a créé du lien.

Les photos prises lors des différents temps de rencontre traduisent la bonne humeur et le partage.

Monsieur le Maire précise que le projet concernant la mise en place d'une table de ping-pong accessible aux personnes en situation de handicap, est une très bonne idée. Les enfants ont pris conscience de l'importance de l'accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite.

Avant de donner la parole aux enfants, Monsieur le Maire précise que ce fut une année riche en évènement, notamment avec l'inauguration de la médiathèque en présence du sous-préfet.

La parole est laissée aux enfants :

Antoine aurait aimé se représenter l'année prochaine mais il entre en sixième...Il remercie tous les élus de les avoir aidés à concrétiser les projets du CME.

Lya précise que le travail en commission a permis d'apprendre de nouveaux mots comme « sous-préfet », « devis », « parvis ».

Cloé aimerait bien se représenter l'année prochaine, elle a beaucoup apprécié de travailler sur le projet avec les personnes âgées. D'ailleurs elle a entretenu un lien privilégié avec Suzanne.

Ewan a aimé travailler sur le projet de l'expo photo avec les personnes âgées alors que son projet initial était la mise en place d'une table de ping-pong. En plus ce projet est inauguré ce soir !

Monsieur le Maire le félicite pour son exemplarité ! C'est bien de pouvoir découvrir autre chose, et il est important de s'intéresser à tout.

Mathys a bien aimé le mandat, et il s'excuse une nouvelle fois de s'être endormi pendant la cérémonie des vœux du Maire.

Titouan est content d'avoir fait plaisir aux personnes âgées.

Monsieur le Maire profite de cet échange pour inviter les enfants à rendre visite aux personnes âgées de la maison de retraite pour entretenir le lien qui s'est créé.

Jules a tout aimé.

Matis se souvient d'avoir porté le livre sur lequel était posé les ciseaux pour couper le bandeau bleu, blanc, rouge lors de l'inauguration de la médiathèque.

Eléane a beaucoup apprécié de participer aux vœux du Maire et de lire les poèmes aux personnes âgées.

Colin a beaucoup apprécié aussi, mais il souhaiterait que les enfants puissent choisir leur commission. Que ce ne soit pas contraint.

Danièle est d'accord pour réfléchir à une nouvelle organisation concernant la répartition des enfants au sein des commissions tout en sachant qu'il est nécessaire de respecter l'équilibre entre les enfants de l'école privée et de l'école publique ainsi que le partage des élèves en CM1 et CM2.

Colin rappelle que lors des précédentes élections, il n'y a eu que 2 enfants qui se sont présentés dans une classe, serait-il possible que des candidats d'une autre classe puissent être élus en troisième position ?

Danièle précise que le règlement du conseil municipal ne va pas dans ce sens, 3 candidats peuvent être élus dans les classes de CM1 et CM2 et il faut veiller à cet équilibre.

Danièle complimente les enfants sur leur assiduité, vous êtes un groupe intéressé et intéressant pour les élus adultes.

Un tract sera distribué aux élèves qui pourront potentiellement être candidats l'année prochaine.

Un diaporama sera diffusé en début d'année scolaire pour présenter le CME.

Danièle rappelle que l'utilisation des « minions » est un codage sur les compte-rendus qui signifie que l'enfant a une mission pour la prochaine commission.

Danièle félicite les enfants d'avoir lu les compte-rendus régulièrement en classe.

Vous avez toujours pris la peine de transmettre un mot d'excuse lors de vos absences c'est très bien.

Daniel a apprécié cette promotion de jeunes. Le groupe était pertinent dans ses propositions. Les enfants peuvent être fiers de leurs projets.

Jean-Pierre : ce fut une année excellente ! Les enfants se sont bien adaptés avec les personnes âgées, c'est une belle expérience.

Maryse : pour le projet expo photo avec les personnes âgées de la maison de retraite, beaucoup de rencontres ont été nécessaires, mais il y avait toujours des enfants présents. C'était très riche, une bonne participation et implication des enfants, merci aussi aux familles d'avoir joué le jeu.

La séance est levée à 19h00, l'assemblée est invitée à l'inauguration de la table de ping-pong en présence de Madame. BRANDELET, Conseillère départementale de l'Association des Paralysés de France et Monsieur FROMENTIN, Président du club de Tennis de table de Saint Michel Chef-Chef.

La Plaine sur Mer, le 5 juillet 2016,

Pour le Maire,
Danièle VINCENT,
Adjointe aux affaires scolaires

